AAPC- MAPA de services Promotion de la santé au travail



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION, en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I-Information relative à l'acheteur :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française — Tél. : (689) 40 46 00 03. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention en charge de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la santé.

II-Objet:

L'objet de ce contrat est la promotion de la santé au travail au travers de la démarche « entreprises actives pour la santé de leurs salariés » (EA) et de « mon administration active » (AA).

III-Information sur le marché public :

Forme : Marché de services

Procédure suivie : Procédure adaptée (LP 321-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017)

Durée : à compter du 1er/11/2018 au 31/10/2019

Allotissement: 3 lots

<u>Lot n°1</u>: Accompagnement des projets des « Entreprises actives pour la santé de leurs salariés » et animation du réseau

Lot n°2 : Organisation de 2 évènements sur la thématique de santé au travail

- Organisation d'un évènementiel sportif faisant la promotion de l'activité physique accessible à tous les salariés
- Organisation d'un forum santé au travail

<u>Lot n°3</u>: Accompagnement nutritionnel par un(e) diététicien(ne) dans le cadre des « Entreprises actives pour la santé de leurs salariés » (EA) et de la démarche « Mon Administrative active » (AA)

Lieu de livraison de la commande : Direction de la santé publique, Département des Programmes de Prévention, Immeuble LO, Rue du C. Destremeau, en face du temple de Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

IV- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

- 1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1;
- 2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3°de l'article LP 233-3)

V- Critères d'attribution:

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf,
Ou sur place à la Direction de la Santé Publique, Département des Programmes de Prévention, Immeuble
LO, Rue du C. Destremeau, en face du temple de Paofai

AAPC- MAPA de services Promotion de la santé au travail

VI- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :

Remise des candidatures et des offres le **17/09/2018 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 180 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP.

VII- Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

VIII – Date d'envoi du présent avis à la publication :

Envoi le 31/08/2018 à la publication

Publication sur les supports suivants : au Journal Officiel de la Polynésie française et sur le site de la Direction de la santé https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/